

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T
N° D/2002/ 063 PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE CADRES AU
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU La Loi Fondamentale

VU Le Décret D/99/004/PRG/SGG du 08 mars 1999, portant nomination du
Premier Ministre,

VU Le Décret n° D/99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999, modifié par les Décrets n°
D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000, n° D/2000/046/PRG/SGG du 03 juin 2000 et
n° D/050/PRG/SGG du 07 juin 2000, nommant les Membres du Gouvernement,

VU le Décret n° D/97/064/PRG/SGG du 05 mai 1997, portant attributions et organisation du
Ministère à la Présidence chargé des Affaires Etrangères

D E C R E T E

Article 1^{er}/ les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les
fonctions ci-après :

1. Secrétaire Général

Monsieur Thierno Habib DIALLO, précédemment
Conseiller Politique au Ministère à la Présidence chargé des
Affaires Etrangères

2. Chef de Cabinet

Monsieur Ansoumane CAMARA, précédemment
conseiller à l'Ambassade de Guinée à Libreville

3. Conseiller Politique

Monsieur Sékou CAMARA, précédemment chargé
d'affaires à Genève

4. Conseiller Juridique

Monsieur Mamadou Bobo DIALLO, maintenu à son poste

5. Conseiller chargé de mission

Madame Makhissa CAMARA, maintenue à son poste

6. Directeur National des Affaires Politiques et Culturelles

Monsieur Aly DIANE, précédemment Directeur National du Protocole

7. Directrice Nationale Adjointe des Affaires Politiques et Culturelles

Madame Hadiatou SOW, précédemment conseiller à l'Ambassade de Guinée à Ottawa

8. Directeur National des Affaires Juridiques et Consulaires

Monsieur Mohamed CAMARA, maintenu à son poste

9. Directeur National Adjoint des Affaires Juridiques et Consulaires

Monsieur Ousmane Diao BALDE, maintenu à son poste

10. Directeur National du Protocole

Monsieur Cheick Alioune CONDE, précédemment Ambassadeur de Guinée à la Havane

11. Directeur National Adjoint du Protocole

Monsieur Abdoul Aziz BAH, maintenu à son poste

12 . Directeur du Bureau des Relations

Economiques, des Etudes et Stratégies

Monsieur Ibrahima Sory SOUMAH, précédemment
Directeur National Adjoint des Affaires Politiques et
Culturelles

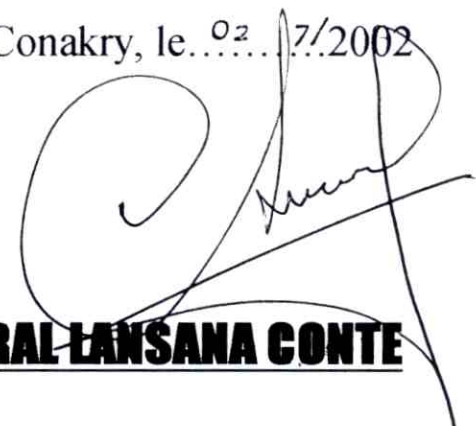
13. Directeur Adjoint du Bureau des Relations

Economiques, des Etudes et Stratégies

Monsieur Souleymane DIALLO, précédemment chef
de section au B.R.E.E.S.

Article 2/ Le présent Décret qui prend effet pour compter de
la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal
Officiel de la République.

Conakry, le 02/07/2002



GENERAL LANSANA CONTE